

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CARTE PROFESSIONNELLE MÉDIATHÈQUE MAURICE DELANGE - HONFLEUR



M. Mme/Mlle Autre

Nom : Prénom : Né.e le : / /

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone personnel : Téléphone professionnel :

Adresse professionnelle :

PROFESSION	DURÉE DE L'ABONNEMENT
<input type="checkbox"/> Enseignant·e	Abonnement valable pour l'année scolaire en cours. (jusqu'au 31 août)
<input type="checkbox"/> École :	
<input type="checkbox"/> Assistant·e maternel·le	Abonnement de 1 an*
<input type="checkbox"/> Orthophoniste	Abonnement de 1 an*
<input type="checkbox"/> Éducateur·trice	Abonnement de 1 an*
<input type="checkbox"/> Animateur·trice	Abonnement de 1 an*
<input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :	Abonnement de 1 an*

* valable de date à date.

Je souhaite recevoir les relances automatiques : par e-mail : par courrier

Services : prêt de 40 documents (livres, livres audio, presse, livres animés, matériel d'animation)

Sélection thématique à la demande (délai d'1 semaine)

Attention : les cartes professionnelles ne permettent pas l'emprunt de documents pour un usage personnel.

Conformément à la législation, les CD et DVD ne peuvent pas être empruntés sur les cartes professionnelles. De même, les services de la Boîte numérique, proposés en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, ne peuvent être utilisés par les détenteurs de cartes professionnelles car ils sont réservés à un usage individuel dans le cadre du cercle familial.

Tout prêt engage le·la titulaire de la carte professionnelle.

En cas de document abîmé ou non restitué, il sera demandé au titulaire de la carte professionnelle de racheter un exemplaire identique et neuf dudit document. À défaut, la Mairie de Honfleur facturera le(s) document(s) concerné(s). Un montant minimum de 20€ sera facturé pour les frais de gestion.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement affiché à la médiathèque et en accepte les conditions.

Les informations recueillies par la Mairie de Honfleur ont pour finalité la gestion de la médiathèque Maurice Delange. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Honfleur : rgpd@cdg14.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le/...../.....

Signature :